*[Le distributeur peut insérer son logo/en-tête]*

**Formulaire d’acceptation du tarif de recharge  
des véhicules électriques**

Veuillez remplir ce formulaire si vous souhaitez bénéficier du tarif de recharge des véhicules électriques (tarif RVE). Le tarif RVE réduit les tarifs de service de transport de détail (RTSR) pour les stations de recharge de véhicules électriques (VE) participantes. Le tarif RVE est destiné aux grandes stations de recharge dotées d’au moins un chargeur rapide à courant continu (CRCC), également appelé chargeur de niveau 3. Les chargeurs personnels (p. ex., fixés sur le côté d’une maison) ne sont pas admissibles.

De plus amples informations sur le taux RVE sont disponibles dans notre site Web

*[Le distributeur d’électricité doit créer une page Web sur le taux RVE en se basant sur le texte qui sera fourni par la CEO].*

Pour bénéficier du tarif RVE, les clients admissibles doivent opter pour ce tarif en remplissant ce formulaire

*[Le distributeur d’électricité peut insérer des instructions sur la façon de soumettre le formulaire, p. ex., par courriel, par l’intermédiaire du site Web du distributeur ou par la poste].*

Une fois que nous aurons reçu le formulaire rempli, et à moins que nous n’ayons des questions à ce sujet, nous commencerons à appliquer le taux RVE lors de votre prochaine période de facturation ou dès que possible après celle-ci. Vous resterez inscrit tant que le compte continuera à remplir les conditions d’admissibilité énumérées ci-dessous. Vous pouvez à tout moment abandonner le taux RVE.

|  |  |
| --- | --- |
| **Informations sur le compte client** | |
| Vous aurez besoin de votre facture d’électricité pour saisir les informations suivantes. Inscrivez-les exactement telles qu’elles apparaissent sur votre facture d’électricité. Si vos informations ne sont pas inscrites telles qu’elles apparaissent sur votre facture d’électricité, il se peut que nous ne puissions pas traiter votre formulaire. | |
| Nom sur le compte |  |
| Numéro de compte |  |
| No d’identification du service de compteur (le cas échéant) |  |
| Adresse pour service |  |
| **Informations sur le client à joindre** | |
| Nom du client |  |
| Téléphone du client |  |
| Courriel du client |  |
| **Informations sur les stations de recharge** | |
| Nombre de chargeurs CRCC (niveau 3) pour véhicules électriques |  |
| Capacité moyenne des chargeurs de VE CRCC (niveau 3) (en kW) |  |
| Nombre de chargeurs de niveau 2 (208/240 V) pour véhicules électriques |  |
| Capacité moyenne des chargeurs de niveau 2 (en kW)\* |  |
| Nombre de chargeurs de niveau 1 (120 V) pour véhicules électriques |  |
| Capacité moyenne des chargeurs de niveau 1 (en kW)\* |  |
| Capacité totale installée des ressources énergétiques décentralisées (RED), le cas échéant (en kW) |  |
| Type de carburant RED (p. ex., solaire, éolien, eau, biocarburant/biogaz, thermique, stockage d’énergie, autre) |  |

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

Si la capacité des chargeurs diffère, indiquez la moyenne (p. ex., si 5 chargeurs ont une capacité de 50 kW et 5 chargeurs ont une capacité de 100 kW, la moyenne saisie sera de 75 kW).

**Certification des clients**

1. Au nom du titulaire du compte, je souhaite ouvrir un compte au tarif RVE.
2. Je confirme que la station de recharge pour VE associée au compte répond à chacun des critères d’admissibilité suivants :
3. La station de recharge contient au moins un poste CRCC (également appelée chargeur de niveau 3).
4. Au moins 90 % de la demande mensuelle totale de pointe du compte est liée à la recharge des VE (c.-à-d. le CRCC et tous les chargeurs de niveau inférieur, non CRCC); les charges auxiliaires (p. ex., pour les distributeurs automatiques, le gonflage des pneus ou les toilettes) ne dépassent pas 10 % de la demande de pointe mensuelle totale.
5. Le compte a une demande de pointe mensuelle égale ou supérieure à 50 kW, mais inférieure à 5 000 kW.
6. Le compte a ou devrait avoir un coefficient d’occupation moyen sur 12 mois égal ou inférieur à 20 %, calculé selon la formule suivante :
7. La station de recharge ne dessert pas principalement des flottes commerciales et/ou publiques.
8. La capacité nominale totale de toute RED connectée derrière le compteur du compte n’excède pas la demande de pointe annuelle totale de la station de recharge.
9. Je certifie que les informations fournies dans ce formulaire sont véridiques et exactes, et qu’au cas où le *[distributeur pour insérer le nom]* aurait des questions à ce sujet, je fournirai des réponses véridiques et exactes.

1. Je reconnais que je suis tenu d’informer le *[distributeur pour insérer le nom]* dans les 30 jours de la cessation du respect des conditions d’admissibilité, après quoi le compte sera supprimé du tarif RVE.
2. Je reconnais que si le *[distributeur pour insérer le nom]* détermine que j’ai délibérément ou imprudemment fourni de faux renseignements sur ce formulaire ou en réponse à l’une de ses questions à ce sujet, ou que j’ai délibérément ou imprudemment omis d’aviser le *[distributeur pour insérer le nom]* dans les 30 jours suivant la date à laquelle j’ai cessé de satisfaire aux conditions d’admissibilité, le *[distributeur pour insérer le nom]* refacturera le compte pour la différence entre le tarif RVE qui a été facturé et le RTSR qui aurait dû être facturé, plus l’intérêt.
3. J’ai l’autorité de signer ce formulaire au nom du titulaire du compte.

**Signature**

Signature : Date :

Nom de la personne signant au nom du titulaire du compte :

Titre de la personne signant au nom du titulaire du compte :

Si vous avez des questions concernant ce formulaire, veuillez nous contacter à l’adresse suivante :  
*[utilitaire – insérer les coordonnées]*